

CANDIDAT AU DAEU

BÉNÉFICIEZ DE L'AIDE FINANCIÈRE DE LA RÉGION

LA RÉGION ENCOURAGE
CELLES ET CEUX QUI PRÉPARENT
LE DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES
UNIVERSITAIRES (DAEU)



Vous résidez en **Île-de-France**
et vous souhaitez vous **inscrire**
en formation DAEU



La **Région s'investit** à vos côtés
et vous propose une aide
de 1 000 € maximum



Pensez à la demander

Elle est attribuée à titre individuel
par la Région sous conditions :

- + **Être admis(e)** en formation DAEU
en Île-de-France
- + **Être retenu(e)** dans le cadre de
l'appel à candidatures de la Région





CANDIDAT AU DAEU

BÉNÉFICIEZ DE L'AIDE FINANCIÈRE DE LA RÉGION

Les personnes en recherche d'emploi ou en activité
sont éligibles à cette aide régionale



Déposez votre candidature en ligne à compter
d'octobre 2022 sur la plateforme régionale

<https://mesdemarches.iledefrance.fr>

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- ➊ Une copie d'une pièce d'identité
- ➋ Un certificat de scolarité mentionnant votre inscription en DAEU
- ➌ Un justificatif de domicile (ou une attestation d'hébergement)
en Île-de-France de moins de 3 mois
- ➍ Un RIB à votre nom et prénom



Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 SAINT-OUEN
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

- [RegionIleDeFrance](#)
- [@iledefrance](#)
- [iledefrance](#)



POUR EN SAVOIR
PLUS SUR L'AIDE :

www.iledefrance.fr/daeu

INFORMATIONS/
QUESTIONS :

daeu@iledefrance.fr